

JOURNEE REGIONALE – FORUM DES STRUCTURES

Observer et évaluer Des outils pour améliorer le cadre de vie des habitants-es des quartiers populaires

Mardi 12 décembre 2017

Présentation des structures



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (Adeus) accompagne depuis 50 ans les politiques publiques en développant une expertise en aménagement, habitat, déplacements, économie, foncier, environnement. Elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance, sur la durée, des acteurs et de l'évolution du territoire. Cette proximité lui permet un accompagnement de ses membres, des travaux de co-construction, des plateformes d'échange entre partenaires.

L'Agence développe trois grandes missions, au service du développement durable et précisées dans la loi ALUR :

- Observation des dynamiques des territoires, analyses, éclairages et prospective ;
- Appui à l'élaboration de politiques publiques, dont les documents d'urbanisme ;
- Accompagnement à l'expérimentation, à l'émergence de projets, à l'innovation de méthodes.

Plus spécifiquement dans le champ de la Politique de la Ville, l'Adeus apporte sa contribution dans l'élaboration des rapports annuels de la politique de la ville et dans l'analyse de l'image des quartiers de la Politique de la Ville sur l'Eurométropole. Au-delà, les travaux qu'elle conduit, en particulier ceux sur les mobilités et l'habitat, proposent des éclairages sur les questions d'accessibilité et de mixité sociale.

www.adeus.org



agence d'urbanisme de
la région mulhousienne

L'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM) a été créée il y a 25 ans avec comme objectifs :

- Observer et anticiper les évolutions urbaines,
- Accompagner les décideurs publics de l'aménagement,
- Assurer une cohérence de l'action locale.

Elle s'adresse aux élus, techniciens des collectivités publiques, socio-professionnels et autres publics avertis. Le dialogue avec les citoyens est croissant.

Les thèmes d'investigation sont larges et en constante adaptation aux besoins de connaissances :

- urbanisme, planification et programmation,
- habitat, mode de vie, cohésion sociale et démographie,
- économie territoriale, filières locales et numérique,
- transports et nouvelles mobilités.

L'AURM réalise des expertises ponctuelles (données, cartes), des analyses fouillées (diagnostic habitat, filière économique) et des synthèses thématiques. Elle anime des ateliers (projet urbain, réseau urbanisme et santé), accompagnent les collectivités (PLU, PDU), et organise des débats sur des sujets « précurseurs » (Matinales)...

www.aurm.org

Le Cerema est un établissement public au service de l'État et des collectivités publiques pour mettre en œuvre les politiques publiques liées à l'aménagement, à l'environnement, au développement et à la cohésion des territoires.

La division aménagement Habitat du Cerema Est réalise différents types de prestations dans le domaine de l'habitat, de l'aménagement et du foncier, à l'échelle nationale pour le ministère chargé du logement et de l'aménagement et sur le territoire de la région Grand Est, notamment pour les services de l'État au niveau régional et départemental (outils d'aide à la décision, études générales, formations, etc.).

Elle peut aussi proposer directement aux collectivités des missions d'appui, d'analyse et des actions de partenariat et d'innovation sur ces différents sujets et construire des outils adaptés aux besoins spécifiques des collectivités.

Elle a notamment construit un outil pour que la DDT du Haut-Rhin dispose d'une connaissance la plus complète possible de ses nouveaux quartiers inscrits en Quartiers Politique de la Ville dès le départ (état des lieux).

Elle pourra ainsi suivre et mesurer l'évolution de différentes composantes du quartier dans le temps grâce à des indicateurs statistiques, des éléments sur la physionomie du quartier....

Elle a depuis de nombreuses années accompagné les DDT et la DREAL dans des études d'évaluation de la politique de la ville, par exemple au niveau du ressenti des habitants par rapport aux changements intervenus sur leur quartier, les niveaux de loyers des ménages relogés suite aux démolitions.

Actuellement elle mène une étude sur la construction d'un observatoire régional de l'habitat pour la DREAL Grand Est, en lien avec les observatoires locaux existants, entre autres activités...

<http://www.est.cerema.fr/>



L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations statistiques sur l'économie, la société et les territoires français.

Ces informations intéressent les pouvoirs publics, les administrations, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux, les entreprises, les médias, les chercheurs, les enseignants, les étudiants et les particuliers.

Elles leur permettent d'enrichir leurs connaissances, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions.

Pour satisfaire ses utilisateurs, l'Insee est à l'écoute de leurs besoins et met à disposition gratuitement sur [insee.fr](http://www.insee.fr) les données statistiques

www.insee.fr



ONPV

Observatoire national de la
politique de la ville

L'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) a été créé par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, qui lui confère un rôle majeur pour la connaissance des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ses missions :

- Analyser la situation et les trajectoires des résidents des quartiers prioritaires,
- Mesurer l'évolution des inégalités et des écarts de développement au sein des agglomérations,
- Contribuer de manière indépendante à l'évaluation de la mise en œuvre des politiques en faveur des quartiers prioritaires.

L'Observatoire est composé de 47 membres, dont la liste est établie par décret. Ses membres sont issus de la sphère de la mise en œuvre de la politique de la ville, de l'administration centrale, des opérateurs publics, des experts et des élus.

L'Observatoire produit les travaux suivants :

- Un rapport annuel sur l'évolution des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Remis au Gouvernement et au Parlement, ce rapport est rendu public,
- Des études thématiques sur demande du Conseil national des villes, sur des sujets particuliers,
- Le site Internet de l'ONPV met à disposition les études réalisées par l'Observatoire mais aussi celles de l'Onzus (rapports annuels, études thématiques), ainsi qu'un lien vers les données et analyses statistiques concernant les quartiers prioritaires.

www.onpv.fr



L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) intervient dans les champs de l'intégration, de la prévention des discriminations et de la politique de la ville. Il est reconnu Centre de Ressources Politique de la Ville par l'Etat depuis 1998. Créé en Alsace en 1992, l'ORIV a déployé ses activités en Lorraine à compter de 2009, puis en Champagne-Ardenne en 2016. Il couvre donc l'ensemble du territoire régional Grand Est. Conformément au cadre de référence national établi par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), ses missions consistent à :

- Contribuer à l'animation technique des réseaux de professionnels-les : permettre le partage d'informations sur les sujets liés à la politique de la ville, la co-élaboration d'outils, la diffusion d'outils ou de pratiques, la mise en réseau...
- Accompagner la montée en compétences des acteurs locaux : organisation de temps d'échanges (journées de travail, cycle de qualification, séminaires...), de temps formatifs...
- Capitaliser et diffuser les retours d'expériences : travail de veille, de mise en commun des connaissances, de formalisation des enjeux et des enseignements...

Pour mener à bien ses missions, le Centre de Ressources bénéficie de crédits de l'Etat (émanant notamment du CGET et gérés à l'échelle régionale par la DRDJSCS). Les actions territorialisées donnent lieu à co-financement en particulier des collectivités concernées.

L'ORIV est porté par une association de droit local 1908 dont le siège est à Strasbourg.

www.oriv.org



L'Observatoire régional de la santé d'Alsace (ORS Alsace), qui fusionnera en tout début d'année 2018 avec l'Observatoire régional de la santé et des affaires sociales (Orsas) Lorraine pour devenir ORS Grand Est, est une association de droit local qui a pour objet de participer à l'observation, aux études, conseils et évaluations ainsi qu'à l'information dans les domaines sanitaire et social.

Il réalise pour des organismes locaux, départementaux, régionaux, nationaux et européens des études qui portent sur l'état de santé des populations et les déterminants de cet état de santé (situation sociale, condition de vie, accès et recours aux soins, comportements individuels et collectifs, environnements...).

Son équipe pluridisciplinaire (médecin de santé publique, démographes, sociologues, pharmacien, économiste) lui permet de mener des travaux reposants aussi bien sur des approches qualitatives que quantitatives.

L'ORS a en particulier développé de nombreux travaux sur la santé dans les quartiers des grandes agglomérations alsaciennes (Cartes d'identité territoriales de santé des QPV d'Alsace ; Diagnostics locaux de santé ; La santé dans les quartiers de Mulhouse en collaboration avec l'AURM), aussi bien pour le compte de l'Agence régionale de santé que de l'Eurométropole de Strasbourg ou encore de la Ville de Mulhouse.

www.orsal.org



Scalen, l'agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine accompagne le développement des territoires depuis 1975. Elle intervient à plusieurs échelles : de la Métropole du Grand Nancy, au bassin de vie nancéien et au SCoT, et plus largement au pôle métropolitain du Sillon Lorrain, au Grand Est et à la Grande Région transfrontalière.

L'observatoire de la cohésion sociale suit les grandes évolutions sociales et économiques des quartiers d'habitat social, définis par la politique de la ville, par rapport au reste de l'agglomération nancéienne.

Cet observatoire s'inscrit dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre depuis de nombreuses années (contrat de ville et Contrat Urbain de Cohésion Sociale) et se nourrit d'un large partenariat avec les bailleurs sociaux, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Maison de l'Emploi, l'Inspection Académique et le Conseil Général.

Il permet de disposer d'indicateurs annuels en matière de démographie, logement, revenu, emploi, formation, scolarité, santé et précarité.

La production de données régulières a permis de nourrir sur plusieurs années d'observation entre 2006 et 2012 une synthèse de l'évolution des quartiers et du profil de leurs habitants. Depuis 2013, dans le cadre de la préparation du nouveau contrat de ville 2015-2020, cet observatoire contribue à élaborer les diagnostics d'agglomération et territoriaux.

www.aduan.fr